

Consultation publique partielle RUO

Prise de position de POST Technologies par rapport aux commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique partielle de l'offre de référence "RUO – Reference Unbundling Offer" du 5 novembre au 5 décembre 2018



POST Technologies constate qu'aucun opérateur n'a pris position dans le cadre de cette consultation publique portant sur l'adaptation des plafonds tarifaires du dégroupage de la boucle locale et de la sous-boucle locale de la paire métallique torsadée ainsi que de l'accès à la gaine dans l'offre de référence de dégroupage RUO (Reference Unbundling Offer).

Comme les seules modifications de l'offre de référence concernaient l'adaptation des tarifs devenue nécessaire suite à l'entrée en vigueur à la date du 1^{er} novembre 2018 du «Règlement ILR/T18/10 du 19 octobre 2018 portant sur la fixation des plafonds tarifaires pour l'accès aux infrastructures de génie civil, le dégroupage de la boucle locale et de la sous-boucle locale de la paire métallique torsadée (Marché 4/2007) », l'offre de référence RUO sera applicable rétroactivement à compter du 1^{er} novembre 2018.